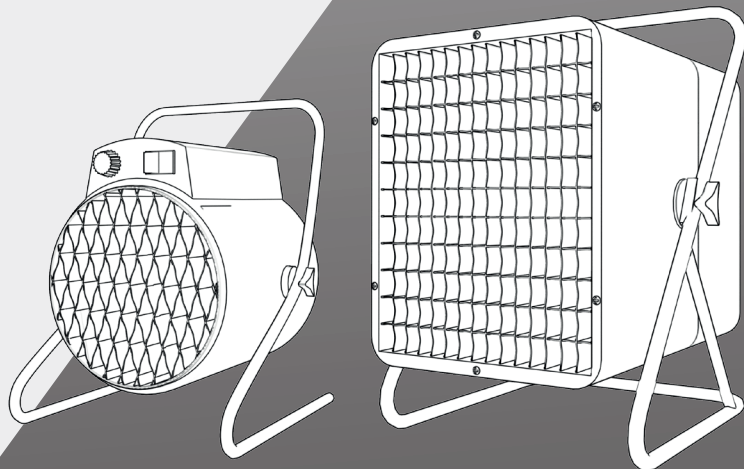


# AIRELEC

Confort et économies d'énergie

## Ventair 4

Aérothermes Portables



## NOTICE D'INSTALLATION ET D'UTILISATION

A LIRE ATTENTIVEMENT AVANT TOUTE OPÉRATION ET À CONSERVER



## **SOMMAIRE**

<b>1- CARACTÉRISTIQUES</b>	<b>4</b>
<b>2- RACCORDEMENT</b>	<b>6</b>
<b>3- UTILISATION AU SOL</b>	<b>9</b>
<b>4- UTILISATION FIXE AU MUR</b>	<b>11</b>
<b>5- FONCTIONNEMENT</b>	<b>14</b>
<b>6- ENTRETIEN</b>	<b>15</b>
<b>7- IDENTIFICATION DE VOTRE APPAREIL</b>	<b>15</b>
<b>8- CONDITIONS DE GARANTIE</b>	<b>16</b>

## LIVRAISON

Vous trouverez, dans l'emballage, un calage contenant l'appareil, ainsi qu'un arceau et un sachet contenant les éléments de fixation de l'arceau sur l'appareil (Fig.1 et 2):

- 2 étriers avec 2 tampons élastomère
- 8 vis à tôle
- 2 vis JAPY Ø8 x 35
- 2 poignées.

Pour le modèle 6kW/9kW, vous trouverez également 2 shunts (Fig.2 Rep.A ci-contre) pour effectuer le changement de tension en 230V Mono.



# 1- CARACTÉRISTIQUES

Cet appareil de chauffage électrique est destiné à assurer le chauffage d'ambiance ou la ventilation de locaux de grand volume (ateliers, garages, chantiers, etc...) individuels ou collectifs, neufs ou existants.

## A-Modularité :

L'aérotherme est livré avec un arceau qui permet de fixer l'appareil au mur (Fig.3a et 3b) ou de l'utiliser au sol comme appareil mobile (Fig.4a et 4b).



Fig. 3a



Fig. 4a

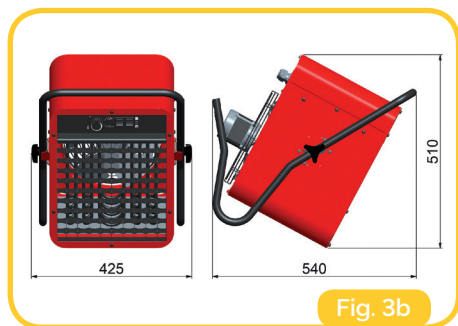


Fig. 3b

Encombrement maximum pour une utilisation au mur (en mm).

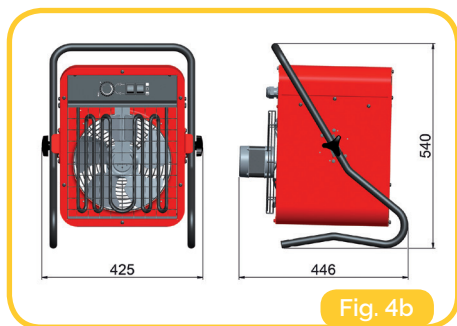


Fig. 4b

Encombrement maximum pour une utilisation au sol (en mm).

Puissance (kW)	Tension (V)	Débit (m <sup>3</sup> /h)	Élévation de Temp. (°K)	Dimensions L x l x P (mm)	Poids (kg)
6/9	400 Tri + N* 230 Mono	1015	33,5	540 x 425 x 446	16,8
7,5/15	400 Tri + N	982	56,2	540 x 425 x 446	19

**\*Raccordement usine**

Pour info :

- La puissance installée dépend de l'isolation du bâtiment, de la déperdition ainsi que de la zone géographique.
- En règle générale, la puissance installée est comprise entre 40 W/m<sup>3</sup> pour locaux bien isolés et 60 W/m<sup>3</sup> pour locaux mal isolés avec un taux de brassage supérieur ou égal à 4 fois le volume de la pièce à chauffer.

Exemple : pour un local de 300 m<sup>3</sup>, il faut un taux de brassage minimum de 1200 m<sup>3</sup>/heure.

**ATTENTION SURFACE TRÈS CHAUDE.**

ATTENTION - Certaines parties de ce produit peuvent devenir très chaudes et provoquer des brûlures. Il faut prêter une attention particulière en présence d'enfants et de personnes vulnérables.

Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.

Il convient de maintenir à distance les enfants de moins de 3 ans, à moins qu'ils ne soient sous surveillance continue.

**IMPORTANT : NE PAS OBSTRUER, NE PAS COUVRIR.**

Si l'appareil est recouvert, il y a risque de surchauffe. Il est donc formellement interdit de couvrir ou d'obstruer les entrées et les sorties d'air au risque d'incidents ou de dégradations de l'appareil.

Veillez à ne rien introduire dans l'appareil.

## 2-RACCORDEMENT

### A-Tableau d'intensités

NOTA : le courant absorbé par le moteur et les relais est inférieur à 2A pour tous les appareils.

Puissance	Allures	Courant absorbé par phase	
		230 V Mono	400 V Tri + N
6/9 kW	1	26,09 A	2 x 12,99 A
	2	39,13 A	3 x 12,99 A
7,5/15 kW	1	/	3 x 10,82 A
	2	/	3 x 21,65 A

- L'installation doit être réalisée en conformité avec la norme en vigueur dans le pays d'installation (NFC 15-100 pour la France), la section et la protection des conducteurs en rapport avec le tableau d'intensité ci-dessus.
- Toute intervention sur l'appareil doit être effectuée hors tension et par un personnel qualifié et agréé.
- Les aérothermes sont livrés en Tri 400 V + Neutre.

### B- Raccordement

- Retirer le capot supérieur de l'appareil : enlever les 4 vis repérées en jaune et desserrer les 2 vis repérées en bleu (Fig. 5).
- Les entrées de câble se situent à l'arrière de l'aérotherme.
- Les fils d'alimentation secteur se raccordent sur le bornier réservé à cet effet en **prenant soin de bien serrer les vis.**

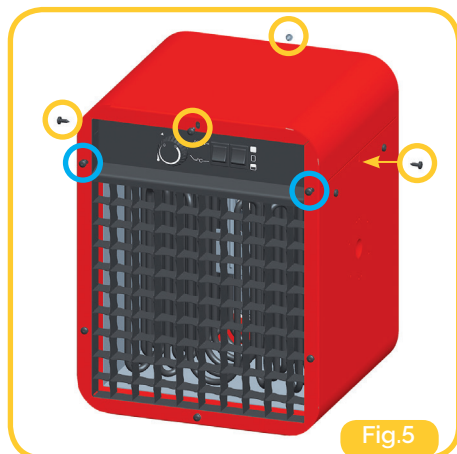


Fig.5

- Passer le câble d'alimentation dans le presse-étoupe (Fig. 6 ①).
- Serrer le câble avec le serre-câble (Fig. 6 ②).
- Raccorder les fils au domino (Fig. 6 ③).
- **Pour aérotherme 9kW uniquement :**  
pour un raccordement en 230V Mono, positionner 1 shunt entre L 3 et L 2 et l'autre shunt entre L 2 et L 1 comme indiqué Fig. 6 ④

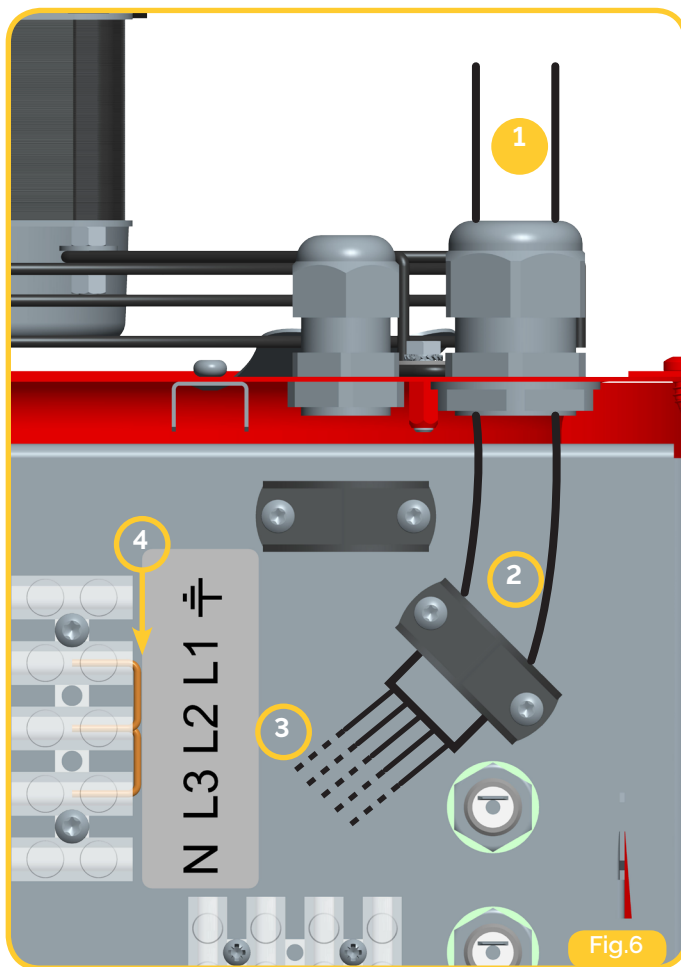


Fig.6

### Schéma électrique 9 kW

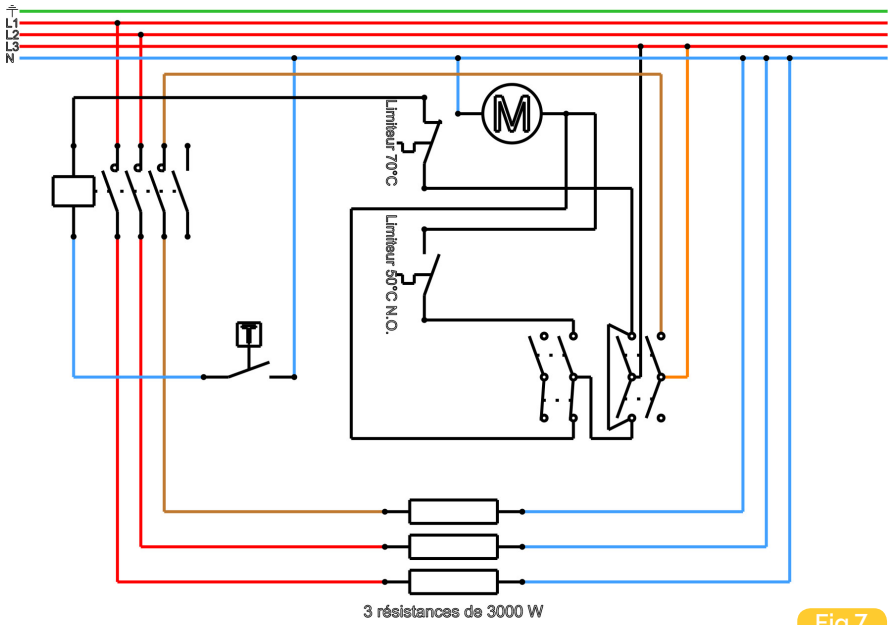


Fig.7

### Schéma électrique 15 kW

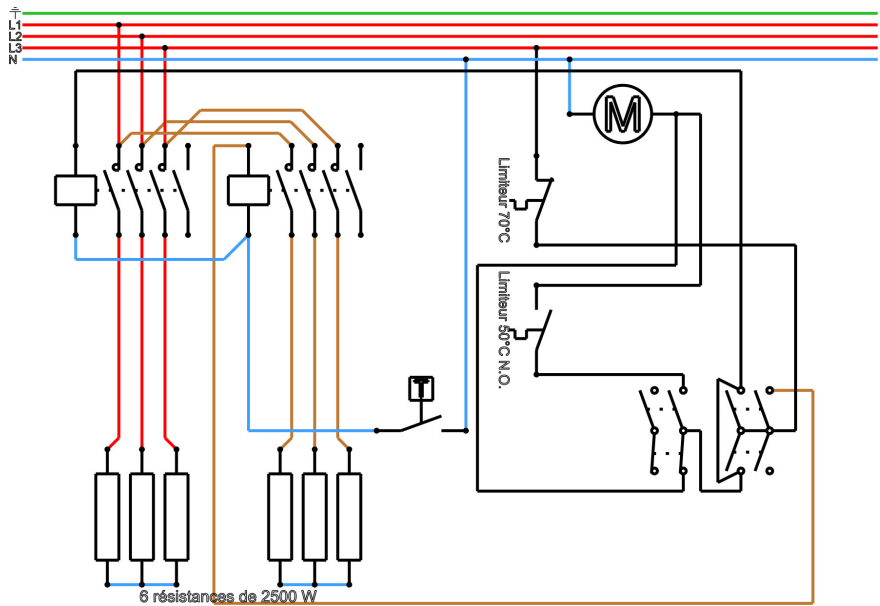


Fig.8



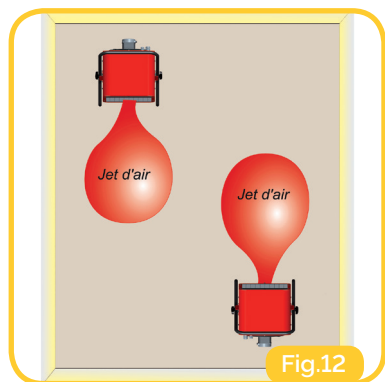
# 3-UTILISATION AU SOL

## A-Recommandations d'implantation

⚠ Ne pas souffler directement sur les personnes.



Veiller à n'avoir aucun obstacle à moins de 2 m de l'appareil



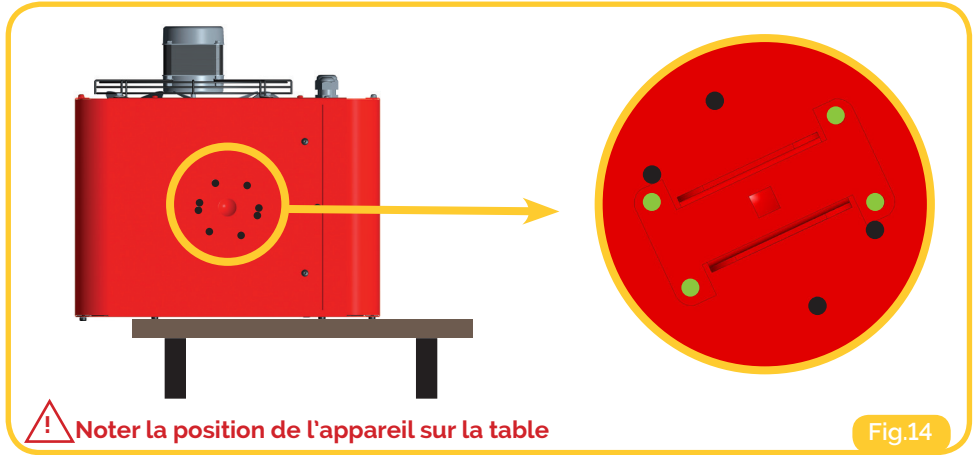
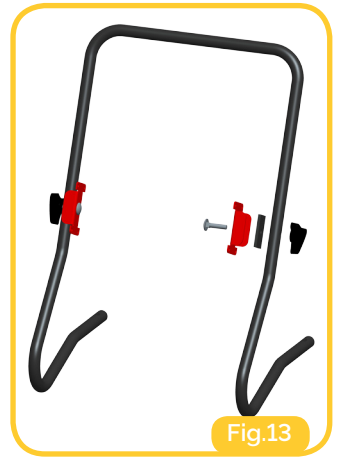
Pour du chauffage de local, il est déconseillé d'envoyer les jets d'air directement sur les parois froides ou très près le long de celles-ci.



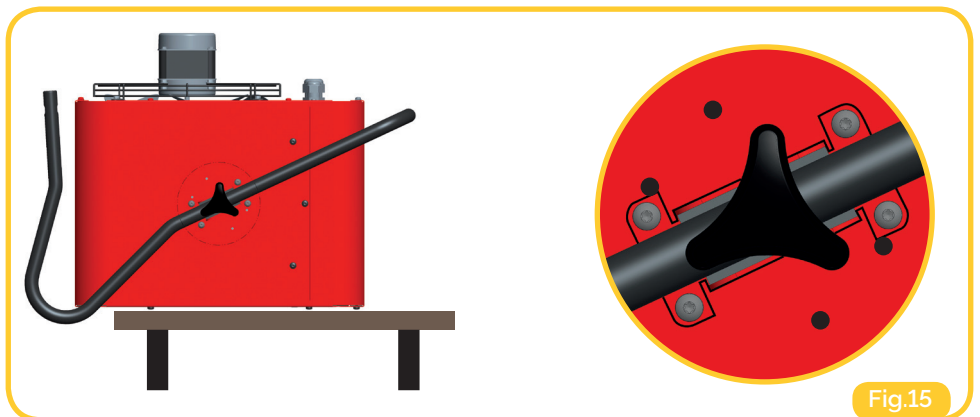
⚠ Si plusieurs aérothermes sont installés, les jets d'air ne doivent pas se croiser (voir installation conseillée ci-contre).

## B- Montage de l'arceau

1. Commencer par fixer les étriers et les tampons élastomère sur l'arceau à l'aide des vis  $\varnothing 8 \times 35$  et les poignées (livrés dans le sachet de visserie) comme indiqué ci-contre Fig.13.
2. Poser l'aérotherme côté grille sur une table puis repérer les trous de fixation des étriers sur l'appareil signalés en vert sur la Fig.14.



3. Positionner l'arceau en veillant à l'orienter dans le bon sens puis fixer les étriers (Fig. 15).



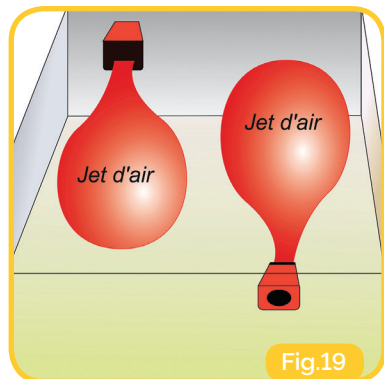
## 4-UTILISATION FIXE AU MUR

### A-Recommandations d'implantation

⚠ Ne pas souffler directement sur les personnes.



Veiller à n'avoir aucun obstacle à moins de 2 m de l'appareil



Pour du chauffage de local, il est déconseillé d'envoyer les jets d'air directement sur les parois froides ou très près le long de celles-ci.



⚠ Si plusieurs aérothermes sont installés, les jets d'air ne doivent pas se croiser (voir installation conseillée ci-contre).

## B- Montage de l'arceau

1. Commencer par fixer les étriers et les tampons élastomère sur l'arceau à l'aide des vis Ø8 x 35 et les poignées (livrés dans le sachet de visserie) comme indiqué ci-contre Fig. 20.
2. Poser l'aérotherme côté grille sur une table puis repérer les trous de fixation des étriers sur l'appareil signalés en bleu sur la Fig. 21

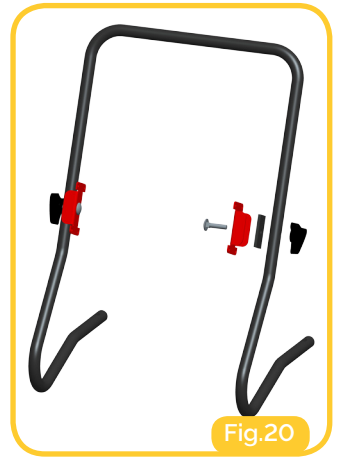
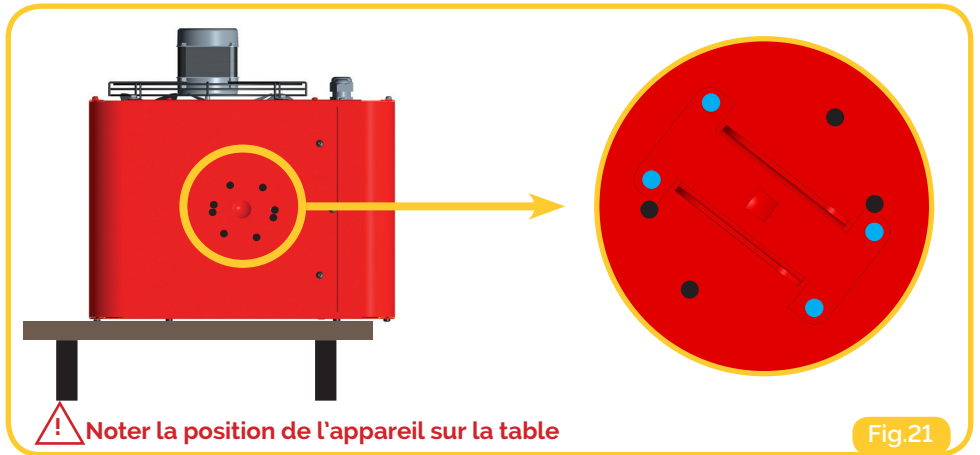


Fig.20



 **Noter la position de l'appareil sur la table**

Fig.21

3. Positionner l'arceau en veillant à l'orienter dans le bon sens puis fixer les étriers (Fig. 22).

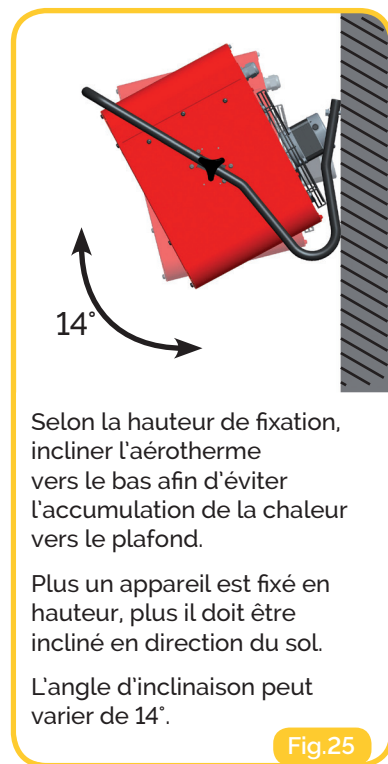
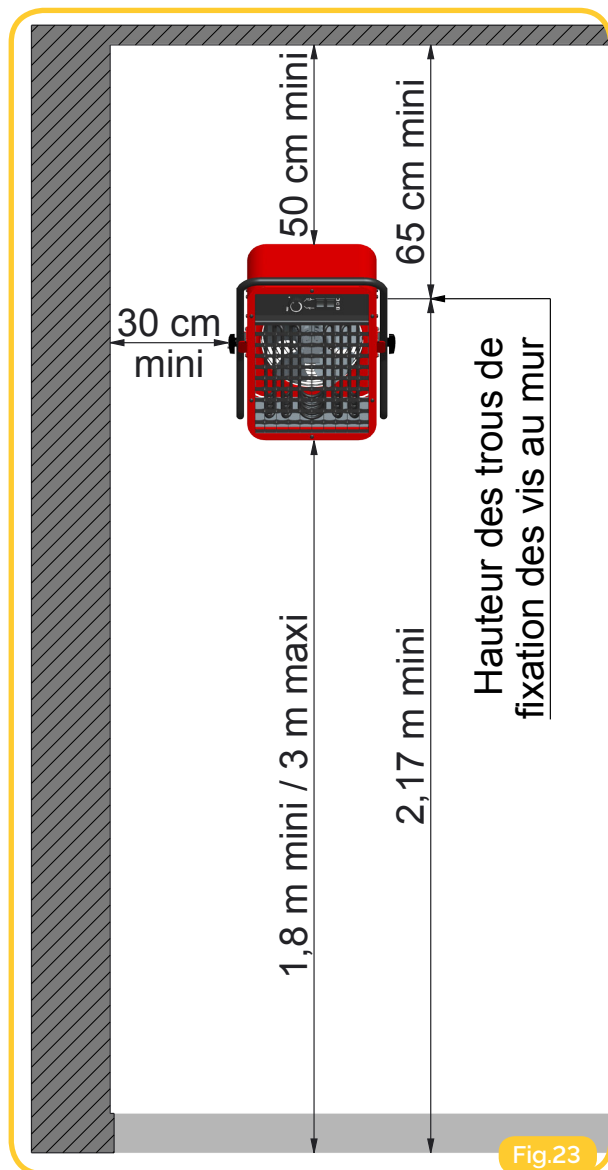


Fig.22

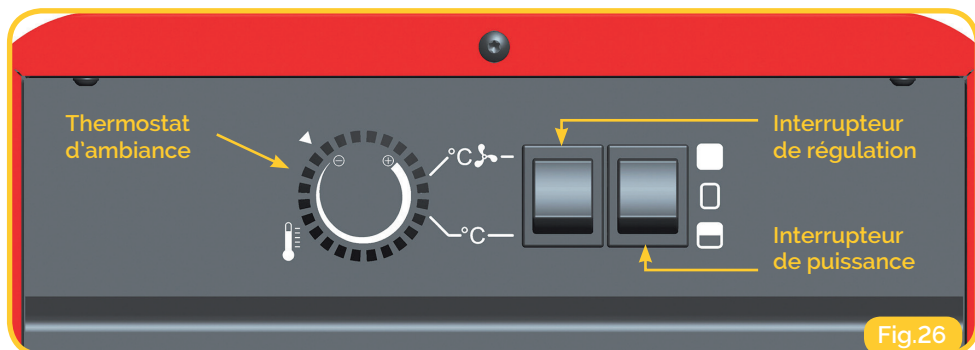
4. Fixer l'appareil au mur avec 2 vis Ø8 **adaptées au support et au poids de l'appareil.**




Il est conseillé de fixer l'aérotherme entre 1,80 m et 3 m du sol et de respecter un écart minimum de 50 cm avec le plafond et 30 cm avec les murs (Fig. 23).

Il est conseillé d'être à 2 pour fixer l'appareil.



## 5- FONCTIONNEMENT

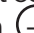


- L'interrupteur de puissance permet de sélectionner la puissance de chauffe de l'aérotherme :  
grande puissance «  » ou petite puissance «  ».
- La position «  » stoppe toutes les fonctions de l'appareil (l'appareil reste sous tension).


**Remarque** : si l'appareil en cours de fonctionnement est débranché puis rebranché ou que la puissance est coupée puis réactivée, il se peut qu'il y ait un délai d'attente avant que l'appareil soit actif à nouveau (temporisation).

- Le thermostat d'ambiance permet de maintenir, par un dispositif de coupure et de réenclenchement, une température constante dans le local.

Mettre le thermostat à fond sur la position .

Lorsque la température souhaitée du local est atteinte, tourner lentement le bouton du thermostat vers la position , jusqu'à entendre le bruit caractéristique du déclic du thermostat.

La plage d'utilisation du thermostat s'étend de 6°C à 30°C.

- L'interrupteur de régulation en position « °C » permet de réguler la puissance, la turbine tourne en permanence.
- L'interrupteur de régulation en position « °C  » permet de réguler à la fois la puissance et la ventilation.

**Remarque** : Sur cette position, une fois la puissance coupée, la ventilation continue quelques instants (temporisation).

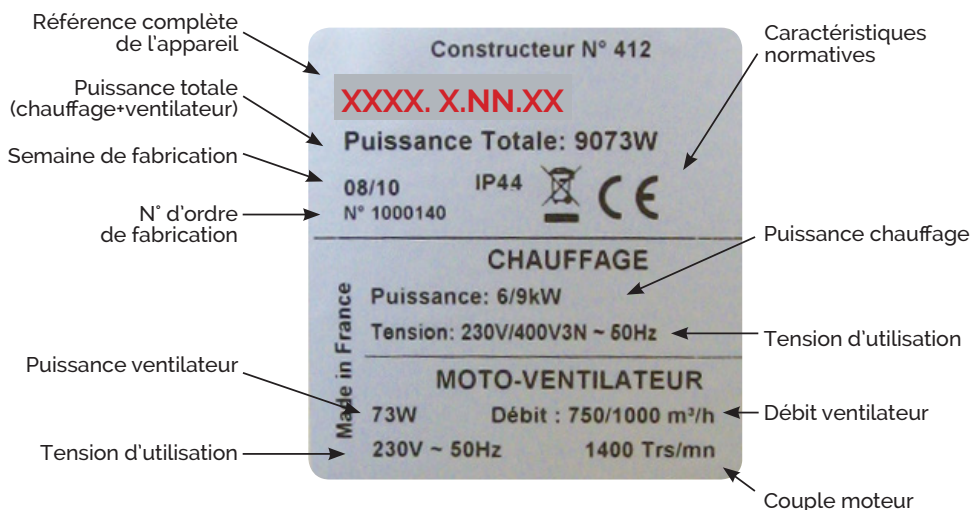
## 6-ENTRETIEN

Cet appareil de construction robuste ne nécessite aucun entretien. Toutefois en atmosphère poussiéreuse, il faudra nettoyer régulièrement la grille arrière.

**IMPORTANT : Pour toute intervention sur l'appareil, couper obligatoirement le courant par l'intermédiaire des dispositifs de coupure omnipolaire du tableau électrique (puissance et commandes).**

## 7-IDENTIFICATION DE VOTRE APPAREIL

**IMPORTANT : Les caractéristiques de l'appareil sont indiquées sur l'étiquette signalétique, collée à l'arrière de l'appareil, près des entrées de câbles.**



## 8- CONDITIONS DE GARANTIE

La garantie est strictement limitée au remplacement gratuit ou à la réparation en usine de la pièce ou des pièces reconnues défectueuses. Le constructeur garantit ses appareils de chauffage électrique 2 ANS contre tous vices de fabrication. Dès que l'accord de principe est donné par le constructeur pour le retour des pièces, celles-ci doivent être expédiées franco de port et d'emballage dans les 15 jours. Les frais de démontage et de remontage ne peuvent en aucun cas être à titre de dommages et intérêts pour quelle cause que ce soit. Le constructeur ne peut en particulier être rendu responsable des conséquences directes ou indirectes des défectuosités tant sur les personnes que sur les biens et il est expressément stipulé par ailleurs que la charge d'installation des appareils ne lui incombe aucunement. La garantie ne peut pas intervenir si les appareils ont fait l'objet d'un usage anormal et ont été utilisés dans des conditions d'emploi autres que celles pour lesquelles ils ont été construits. Elle ne s'appliquera pas non plus en cas de détérioration ou accident provenant de négligence, défaut de surveillance ou d'entretien ou provenant d'une transformation du matériel.

### ASSURANCE DU PERSONNEL :

En cas d'accident survenant à quel que moment et pour quelle cause que ce soit, la responsabilité du constructeur est limitée à son personnel propre et à sa fourniture.

### CONTESTATION :

Dans le cas de contestation, quelles que soient les conditions de vente et de paiement acceptées, le tribunal de commerce de Paris sera seul compétent. Les dispositions du présent bon de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'applique en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil. Pour satisfaire à votre réclamation, veuillez rappeler les références portées sur la plaque signalétique fixée sur l'appareil.

## BON DE GARANTIE

APPAREIL :

RÉFÉRENCE :

SORTIE D'USINE :

PUISSANCE :

TENSION :

CONTRÔLE :

CACHET DU VENDEUR

Date de vente :

UTILISATEUR

Nom :

Adresse complète :





## CONDITIONS DE GARANTIE

La Garantie est strictement limitée au remplacement gratuit ou à la réparation en usine de la pièce ou des pièces reconnues défectueuses. Le constructeur garantit ses appareils de chauffage électrique 2 ANS contre tous vices de fabrication. Dès que l'accord de principe est donné par le constructeur pour le retour des pièces, celles-ci doivent être expédiées franco de port et d'emballage dans les 15 jours. Les frais de démontage et de remontage ne peuvent en aucun cas être à titre de dommages et intérêts pour quelque cause que ce soit. Le constructeur ne peut en particulier être rendu responsable des conséquences directes ou indirectes des défauts tant sur les personnes que sur les biens et il est expressément stipulé par ailleurs que la charge d'installation des appareils ne lui incombe aucunement. La garantie ne peut pas intervenir si les appareils ont fait l'objet d'un usage anormal et ont été utilisés dans des conditions d'emploi autres que celles pour lesquelles ils ont été construits. Elle ne s'appliquera pas non plus en cas de détérioration ou accident provenant de négligence, défaut de surveillance ou d'entretien ou provenant d'une transformation du matériel.

## ASSURANCE DU PERSONNEL :

En cas d'accident survenant à quelque moment et pour quelle cause que ce soit, la responsabilité du constructeur est limitée à son personnel propre et à sa fourniture

## CONTESTATION :

Dans le cas de contestation, quelles que soient les conditions de vente et de paiement acceptées, le tribunal de commerce de Paris sera seul compétent. Les dispositions du présent bon de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'applique en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil.

Pour satisfaire à votre réclamation, veuillez rappeler les références portées sur la plaque signalétique fixée sur l'appareil.

## BON DE GARANTIE

TYPE :

PUISSANCE :

DATE DE FABRICATION :

DATE DE MISE EN SERVICE :

CACHET :

Cet appareil a été étudié, conçu et réalisé avec soin pour vous donner entière satisfaction.

**AIRELEC**  
Confort et économies d'énergie

109, Boulevard Ney - 75018 PARIS  
Tél. : 01 53 06 28 60 - Fax : 01 42 28 77 74  
[www.airelec.fr](http://www.airelec.fr)